"Quand demander de l'aide?"

Autor(en): **Gossweiler, René / Robmann, Eva**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera**

Band (Jahr): **- (2018)**

Heft 129: **Angehörige : Entlastungsangebote nutzen = Proches : profiter des services de relève = Congiunti : usufruire delle possibilità di sgravio**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-842587

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

« Quand demander de l'aide ? »

Plus la maladie de Parkinson progresse, plus les proches sont mis à rude épreuve. À tout moment, une goutte d'eau peut faire déborder le vase. Il est conseillé aux proches de solliciter et d'accepter de l'aide suffisamment tôt. Parkinson Suisse propose des consultations gratuites par écrit, par téléphone ou lors d'un entretien personnel sur rendez-vous.

René Gossweiler est à la tête de l'équipe de conseillers de Parkinson Suisse.
Photo : Kurt Heuberger

Eva Robmann s'est entretenue avec René Gossweiler, responsable Conseil et formation de Parkinson Suisse.

Les proches de parkinsoniens peuvent s'adresser à l'équipe de conseillers de Parkinson Suisse en cas de besoin. Quels sont les signes avant-coureurs ?

Quand un proche constate qu'il n'a plus de temps pour satisfaire ses propres besoins. Souvent, il arrive aussi que les proches perdent patience avec leurs partenaires, ce qui peut mener à des conflits. À l'impatience succède la culpabilisation. Ce schéma doit servir de signal d'avertissement : il est alors temps de demander une aide extérieure.

Comment l'entourage peut-il apporter une contribution ?

Évitez de donner des conseils aux proches. Ils pourraient se sentir montrés du doigt. En revanche, louez la quantité de travail abattue. Les fils ou les filles adultes peuvent offrir une aide concrète, par exemple nettoyer les vitres ou organiser les travaux de bricolage qui sont nécessaires dans la maison. Se proposer pour tenir compagnie à la personne parkinsonienne pendant une demi-journée, c'est offrir au proche aidant un repos bien mérité.

Un manuel pour les proches de parkinsoniens s'avèrerait-il utile ?

Pas vraiment. Les adresses des services de relève ne suffisent pas. Il convient avant tout d'étudier la situation au cas par cas afin de proposer des mesures ad hoc. Nous encourageons les proches à réfléchir aux possibilités de décharge en se posant les bonnes questions :

1. Comment puis-je me reposer ? Ai-je des plages de liberté ?
2. Qu'est-ce qui me pèse le plus ? Le manque de sommeil ? Être en permanence sur la brèche ? Remplir la déclaration d'impôts ? Le ménage ? La cuisine ?
3. Qu'est-ce qui pourrait constituer un soulagement pour moi ?

En définitive, quelles sont les mesures les plus fréquemment prises ?

Un couple va par exemple déjeuner ou dîner au restaurant plusieurs fois par semaine pour limiter le fardeau des courses et le travail en cuisine. Une autre personne s'offrira hebdomadairement les services d'une aide-ménagère. Un parkinsonien fera appel à un service de relève deux demi-journées par semaine pour permettre à sa partenaire de souffler.

Je suis sans cesse impressionné par la créativité des réponses apportées par les proches qui sont dans le piège de l'épuisement depuis longtemps. Pour eux, un partenariat efficace est crucial.